

⚠ Attention à ne pas confondre avec :

- Le Solidage verge-d'or (*Solidago virgaurea*), espèce indigène poussant sur les talus et les pelouses sèches. Il possède des capitules disposés en panicule lâche de forme ovoïde-cylindrique, moins nombreux et plus grands (15-18 mm de diamètre) que ceux des deux Solidages américains.

Deux autres espèces exotiques envahissantes (confusion possible à l'état végétatif) : les Asters américains (*Aster lanceolatus* et *Aster salignus* entre autres) qui possèdent des dents fortes au bord du limbe.

Biologie et écologie

Les deux espèces de Solidages sont des plantes vivaces à rhizome qui se propagent de deux façons. A petite distance, l'allongement des rhizomes entraînent à terme la formation de massifs denses pouvant être très étendus. Des substances secrétées au niveau des racines inhibent la germination et la croissance des autres espèces et facilitent la propagation de ces deux Solidages. Pour s'établir à plus grande distance, les Solidages recourent à la reproduction sexuée permettant la production d'un grand nombre de fruits (jusqu'à 19000 graines /individu/an) qui seront disséminées par le vent. Bien que ces deux espèces soient monoïques (les individus sont à la fois mâle et femelle) leur autofécondation n'est pas possible et la formation de graines implique une fécondation croisée. La stratégie de reproduction de ces Solidages, couplée à une vitesse de croissance élevée, favorise ainsi la disparition d'autres végétaux et entraîne des modifications paysagères. Le Solidage glabre semble montrer un caractère invasif encore plus prononcé que le Solidage du Canada.

Les deux Solidages colonisent une large gamme de milieux rudéralisés (bords de route, friches, cultures abandonnées) mais également les zones humides (berges de cours d'eau, lisières, mégaphorbiaies, prairies fraîches) ainsi que les pelouses calcicoles.

Les Solidages américains et leurs impacts

🌿 Sur l'environnement

La formation de populations étendues, et relativement denses, entraîne localement un appauvrissement de la diversité en espèces en réduisant leurs habitats disponibles. C'est au niveau des zones humides et des pelouses calcicoles, milieux au patrimoine floristique souvent très riche, que les Solidages américains génèrent le plus d'impacts négatifs sur la flore sauvage et provoquent d'importantes nuisances.

🌿 Sur la santé humaine

Ces plantes ne présentent pas de risque pour la santé humaine.

🛠 Sur l'économie et les activités humaines

Les formations étendues de Solidages entraînent un retard de colonisation des ligneux et occasionnent une gêne pour les activités sylvicoles. Leur implantation au niveau des prairies peut diminuer la valeur fourragère de celles-ci, les herbivores ne montrant que très peu d'appétence pour ces espèces.

⚠ Ce qu'il faut savoir avant toute intervention

Une intervention rapide permet de restreindre les moyens mis en place pour contrôler ces espèces : plus un foyer de colonisation est traité rapidement, moins il faudra mobiliser de ressources pour le gérer.

Plan d'action



Méthodes de gestion

Une **fauche réalisée deux fois par an** peut aboutir à une régression des zones colonisées par les Solidages (alors qu'une seule ne fait que les stabiliser). Ces fauches sont à pratiquer fin mai pour la première, et mi-août pour la deuxième. La plante finit ainsi par s'épuiser.

Dans les zones colonisées peu étendues, perturbées et/ou à faible enjeu patrimonial, la couverture du sol avec du **géotextile** peut aussi être envisagée.

En bordure de rivière, cette fauche peut être couplée à la **plantation de ligneux** pour être plus efficace.

Ces deux types d'opération sont à réaliser **plusieurs années de suite** afin d'éliminer les massifs de Solidages du milieu et d'épuiser le stock de graines contenu dans le sol (la viabilité des graines est estimée à quelques années).



Suivi des travaux de gestion

Ces méthodes de gestion seront d'autant plus efficaces à moyen et long terme qu'elles seront accompagnées de **travaux de renaturation** des sites affectés. Par exemple, le reboisement des ripisylves à l'aide d'essences locales et adaptées (saules, aulnes, etc.) peut freiner voir empêcher le retour des Solidages américains.

Maintenir une **veille sur les secteurs gérés** de manière à prévenir d'éventuelles repousses.



Ce qu'il est déconseillé de faire

Des moyens de lutte chimique existent aussi. Néanmoins, les résultats ne sont pas toujours concluants. De plus, il est primordial de rappeler les effets néfastes de telles substances sur la santé humaine et sur l'environnement.

On trouve encore très fréquemment les Solidages en vente, notamment dans les jardinerie. En effet, leur commercialisation n'est pas encore interdite : **n'encouragez pas leur dispersion en les achetant et préférez d'autres espèces pour l'ornement de votre jardin!**



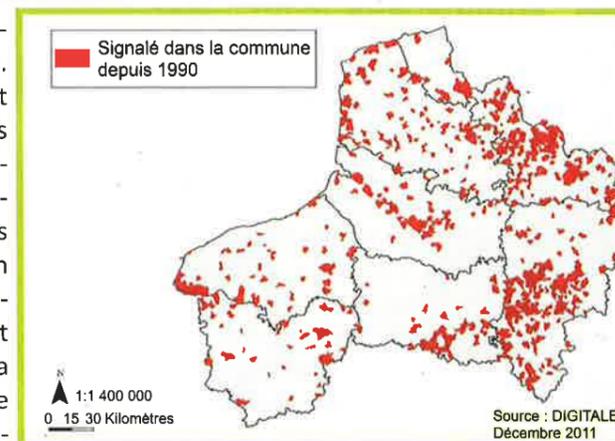
Les Solidages américains

Solidago canadensis L. & *Solidago gigantea* Ait.

Originaires d'Amérique du Nord, le Solidage du Canada et le Solidage glabre ont été introduits en Europe au 18^{ème} siècle comme plantes ornementales et mellifères. Elles se sont par la suite échappées des parcs et jardins pour s'installer dans des zones plus naturelles (lisières forestières et bords des eaux) ou dans des zones favorables à proximité des points d'introduction (friches et terrains vagues). C'est à partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle que la phase de colonisation devint plus intense.

Répartition dans le nord-ouest de la France

Les deux espèces de Solidages sont très largement présentes dans les trois régions du nord-ouest de la France. Leur utilisation encore très fréquente pour l'agrément des parcs et des jardins laisse présumer des lacunes quant à leur distribution réelle. Le Solidage glabre semble globalement plus abondant que le Solidage du Canada dans l'ensemble des trois régions, avec des territoires particulièrement concernés par sa présence. Ainsi, en Haute-Normandie, il est fortement représenté en estuaire de Seine. Dans le Nord-Pas de Calais, l'espèce est particulièrement bien naturalisée dans les marais de la plaine de la Scarpe et en région lilloise. En Picardie, le Solidage glabre est abondamment présent dans le Laonnois et le Soissonnais, sur l'ensemble de la vallée de la Somme et le sud du département de l'Oise.



Répartition des deux Solidages américains sans distinction de l'espèce

Comment reconnaître les Solidages américains?



Famille Asteracées
 Synonyme de *Solidago gigantea*
Solidago serotina Ait.
 Synonyme de *Solidago canadensis*
Solidago altissima L.
 Floraison Juillet-Octobre

Les deux Solidages américains sont des espèces vivaces rhizomateuses, de 50 cm à 1 m de hauteur, à panicule pyramidale composées de petits capitules de couleur jaune (photos de droite et de gauche). Ils se ressemblent fortement et on les retrouve dans des milieux similaires. Néanmoins, quelques critères permettent de les distinguer :
 Le Solidage du Canada possède une tige velue, au moins dans la partie supérieure (photo au centre). La majorité de ses capitules est longue de moins de 3,5 mm. Ses feuilles sont vertes et pubescentes sur le dos.
 Le Solidage glabre présente une tige le plus souvent glabre (mais parfois pubescente), et des feuilles au dos glabre ou légèrement ciliées sur les bords. La majorité de ses capitules est longue de moins de 3,5 mm.



Plantes exotiques envahissantes du nord-ouest de la France

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes gagnera en efficacité en identifiant le plus rapidement possible les foyers de ces plantes dans la région. N'hésitez donc pas à nous faire part des vos observations de Solidages américains à l'aide de la fiche «**PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES fiche d'observation et de renseignement**» ci-dessous (en y joignant impérativement une carte de localisation) afin de nous aider à compléter nos connaissances sur sa répartition dans le nord-ouest de la France.

Picardie	Haute-Normandie	Nord-Pas de Calais
Vincent LEVY ou Aymeric WATTERLOT v.levy@cbnbl.org Conservatoire botanique national de Bailleul, Antenne Picardie, 13 allée de la pépinière, Village Oasis, 80044 Amiens cedex 1 Tel/Fax: 03.22.89.69.78	Julien BUCHET j.buchet@cbnbl.org Conservatoire botanique national de Bailleul, Antenne Haute Normandie, Service des Espaces Verts, 7, rue du Trianon, 76100 ROUEN Tel / Fax : 02.35.03.32.79.	Benoît TOUSSAINT infos@cbnbl.org Conservatoire botanique national de Bailleul, Hameau de Haendries, 59270 Bailleul Tel: 03.28.49.00.83 Fax: 03.28.49.09.27

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
FICHE D'OBSERVATION ET DE RENSEIGNEMENT

N° manuscrit : _____

(En noir : champs à remplir obligatoirement)

Nom de la plante :

Date observation :/...../20..... Nom observateur :

Nom déterminateur (si différent) :

Département : Commune :

Localité/Lieu dit :

N° Carte jointe : Flore de référence :

Habitat de la plante :

Menace/problème posé :

Surface (en m ²)	Abondance	Phénologie	Statut population
Nbre :		végétatif : <input type="checkbox"/> adulte <input type="checkbox"/> juvénile <input type="checkbox"/> germination	<input type="checkbox"/> « spontané »
Recouv :%		floraison : <input type="checkbox"/> début <input type="checkbox"/> pleine <input type="checkbox"/> fin	<input type="checkbox"/> introduit (planté / semé)
Densité :/m ²		fructification : <input type="checkbox"/> début <input type="checkbox"/> pleine <input type="checkbox"/> fin	
		sénescence : <input type="checkbox"/> tige desséchée <input type="checkbox"/> mort	

Les actions conduites par le Conservatoire botanique national de Bailleul dans le cadre de la mission d'alerte et de gestion des plantes exotiques envahissantes sont cofinancées par l'Europe, l'Europe s'engage en Picardie avec le Fond Européen de Développement Régional, l'Etat, le Conseil régional de Picardie, les Conseils généraux de l'Aisne et de la Somme et sont relayées localement par les CPIE de Picardie.

